

RENOUVELLEMENT PRESTATIONS ADULTE – PIÈCES À FOURNIR

En complément de la Notice explicative (Cerfa 51299*01) du Formulaire de demande(s) (Cerfa 13788*01), nous vous remercions de bien vouloir lire attentivement cette notice d'information complémentaire et réunir l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction administrative et à l'évaluation de votre situation (documents à télécharger sur le site www.mdph33.fr ou disponibles à l'accueil).

❶ PIÈCES OBLIGATOIRES QUELLE QUE SOIT VOTRE DEMANDE

<p>1- Le Formulaire de demande(s) (Cerfa 13788*01)</p> <p>2- Le certificat médical formulaire MDPH (Cerfa 13878*01) <u>daté de moins de 3 mois</u> complété par le médecin qui vous suit et comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom et prénom - la signature et le tampon du médecin 	<p>3- La photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité</p> <p>4- La photocopie intégrale du jugement de tutelle ou curatelle (le cas échéant)</p> <p>5- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les personnes hors établissement)</p>
---	---

❷ PIÈCES OBLIGATOIRES SUIVANT LE TYPE DE VOTRE DEMANDE

<p>Orientation professionnelle vers le milieu ordinaire (avec RQTH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - votre curriculum vitae - si vous êtes salarié, la fiche de renseignements médicaux pour le travail, l'emploi et l'orientation professionnelle établie par votre médecin du travail (*)
<p>Orientation professionnelle vers le milieu protégé (avec RQTH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la fiche de conclusions sociales (*) - l'avis du médecin du travail de l'établissement et le rapport de comportement au travail
<p>Carte d'invalidité (CI) Carte de priorité pour personne handicapée (CPPH) Carte de stationnement pour personne handicapée (ex CES et ex GIC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 photo par carte demandée à joindre sous enveloppe (Impératif : photo récente de format 35x45mm + nom et prénom inscrits au dos de la photo et sur l'enveloppe) - le cas échéant, la photocopie de la décision d'attribution d'une majoration tierce personne (MTP)
<p>Allocation Adulte Handicapé (AAH) Complément de Ressources (CPR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 RIB (si modifications de vos coordonnées bancaires)
<p>Orientation en établissement médico-social (EMS) Orientation en service médico-social (SMS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la fiche de conclusions sociales (*) - le rapport d'autonomie (*) - le rapport de comportement de l'EMS ou le rapport d'accompagnement du SMS
<p>Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Renouvellement PCH Renouvellement Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - votre dernier avis d'imposition - 1 RIB (si modifications de vos coordonnées bancaires) - 2 devis pour les aides techniques, l'aménagement du véhicule ou les aides exceptionnelles (factures non recevables). Pour l'aménagement du logement, les pièces vous seront demandées dans le cadre de l'évaluation. Les travaux ne doivent pas être réalisés avant décision. - surcoût de transport (*)

(*) imprimé joint

ATTENTION : Votre dossier ne pourra être traité qu'à la réception de l'ensemble de ces pièces. **Merci de garder un double de votre dossier de demande.**